

COMITE SYNDICAL DU 25 MARS 2021

COMPTE RENDU DU COMITE SYNDICAL DU SEDRE DU 25 MARS 2021 – 19H30

L'an deux mille vingt et un, le 11 février à dix-neuf heures, le Comité Syndical, légalement convoqué le 18 mars 2021, s'est réuni à l'ECOSITE SUD ESSONNE, 15-17 rue de la butte Cordière 91150 Etampes sous la présidence de Monsieur Bernard DIONNET.

Présents :

ABBEVILLE-LA-RIVIERE
ARRANCOURT
BOISSY-LA-RIVIERE
BOISSY-LE-SEC
BOUTERVILLIERS
BRIERES-LES-SCELLES
CHALO-SAINT-MARS
CHALOU-MOULINEUX
CONGERVILLE THIONVILLE
FONTAINE-LA-RIVIERE
GUILLERVAL
MORIGNY-CHAMPIGNY
ORMOY-LA-RIVIERE
PUSSAY
SACLAS
SAINT-CYR-LA-RIVIERE
LARDY

CAESE

Jean-Jacques NOTSECK
Jean-Philippe GRIFFON
Rosa BOURLIERE
Stéphane DUPENLOUP
Maria-Hélène MENDES MARTINS
Delphine DELUGIN-BECAVIN
Alexis LE CALVE
Julie GIRARD
Sylvie JOUARD
Michel ROULAND
Vanessa FIEVET
Alain TEYSSIER
Béatrice THOMAS
Sandrine PORQUET
Jérôme BOURGEOIS
Yves ABATE
Bernard DIONNET
Jérôme LENOIR
Michaël MERIGOT
Grégory COURTAS
Fabrice JAOUEN
Ludovic CHACHIGNON

CCEJR

Hugues TRETON

Pouvoirs :

BOISSY-LE-SEC
PUSSAY

Lydie NAUDIN à Delphine DELUGIN-BECAVIN
Jacques ADRIEN à Grégory COURTAS

Absents :

BOISSY-LA-RIVIERE
CHALO-SAINT-MARS
CHALOU-MOULINEUX
FONTAINE-LA-RIVIERE
GUILLERVAL
MONNERVILLE
ORMOY-LA-RIVIERE
SACLAS
SAINT-CYR-LA-RIVIERE
SAINT HILAIRE

Laëtitia KOUMAH
Rodolphe VINCENT
Claude PINAULT
Henry GATINEAU
Serge BOUDIN
Pascal DARDENNE
Patricia CADRAN
Matthieu IMBAULT
Karelle HARDY
Pascal DOZIAS
Jérémy HAYEZ
Charles TREMBLAY

CCEJR

LARDY

Dominique PELLETIER

COMITE SYNDICAL DU 25 MARS 2021

POINT N° 1 : Nomination du secrétaire de séance

Les membres de l'assemblée ont désigné à l'unanimité Sylvie JOUARD de la commune de Brières-Les-Scellés.

Le point sur l'état d'avancement du dossier « marches arrières » est retiré de l'ordre du jour suite à l'indisponibilité de Mme Laëtitia KOUMAH, vice-présidente déléguée à la collecte

POINT N°2 : Approbation du compte rendu du Comité Syndical du 11 février 2021

Approuvé à l'unanimité.

POINT N° 3 : règlement intérieur

Présentation : Mr Michaël MERIGOT, vice-président délégué aux affaires générales

Le règlement intérieur du SEDRE est adopté à l'unanimité et mis à disposition sur le site internet du syndicat : www.sedre91.fr.

Point n°4 : Rapport d'Orientation Budgétaire 2021

Présentation : Mr Hugues TRETON, vice-président délégué aux finances.

Le comité syndical après en avoir délibéré, prend acte de l'existence du Rapport d'Orientation Budgétaire sur la base duquel se tient le Débat d'Orientation Budgétaire et approuve à l'unanimité le Débat d'Orientation Budgétaire 2021 sur la base du Rapport d'Orientation Budgétaire 2021.

Celui-ci est mis à la disposition du public dans les locaux du SEDRE ainsi que sur le site internet du syndicat : www.sedre91.fr.

Point n°6 : nomination de représentants du SEDRE au sein des commissions du SIREDOM

Présentation : Mr Bernard DIONNET, président

Lors de la réunion du Comité Syndical du SIREDOM du 02/02/2021 il a été institué 5 commissions thématiques, chacune d'entre elle est présidée par un vice-président du SIREDOM :

- Lutte contre les déchets sauvages (M Pascal SIMONNOT)
- Transition écologique (M Alain LAMOUR)
- Réduction des déchets à la source (M Germain DUPONT)
- Écocentres (Mme Klerwi LANDRAU)
- Collecte (M Christian SCHOETTL)

La candidature de Mr DIONNET afin de représenter le SEDRE dans la commission « réduction des déchets à la source » est approuvée à l'unanimité.

Point n°7 : informations diverses

- Point sur les immobilisations comptables du SEDRE (présentation : Mr Bernard DIONNET, président)

Durant plusieurs années les biens du syndicat n'ont pas été amortis.

Depuis 2014 le SEDRE a :

- soit amortis ces biens : c'est le cas pour les bacs pucés, les ordinateurs, les systèmes embarqués de lecture de puce
- soit « mis au rebut » les biens comme du mobilier de 1978, une armoire de 1980,...

Il reste encore plusieurs biens et ce sont principalement des factures de PLASTIC OMNIUM de 2010 à 2012 pour la mise en place de la redevance (enquêtes en porte-à-porte, création du fichier informatique, livraison des bacs).

Beaucoup de ces factures ne concernent pas un bien physique et nous ne pouvons pas faire d'amortissement sur plusieurs années.

Un groupe de travail sera mis en place pour étudier les diverses possibilités pour le traitement des fiches de ces biens.

Fin de séance à 21h15